

# FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'AVIRON

LIGUES D'ÎLE DE FRANCE – BASSE NORMANDIE - HAUTE NORMANDIE  
BRETAGNE - CENTRE - PAYS DE LOIRE

## CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX LONGS NORD-OUEST

MINIME – CADET  
MASCULIN ET FEMININ

SAMEDI 14 JUIN ET DIMANCHE 15 JUIN 2008

BASSIN DE MANTES LA JOLIE



### AVANT – PROGRAMME



#### ENGAGEMENTS

Les Sociétés font leurs engagements pour les championnats de zone

Sur le serveur de la FFSA : [www.clubaviron.net](http://www.clubaviron.net)

Ouverture des engagements : Lundi 19 Mai 2008 à 08h00

Clôture des inscriptions : Mercredi 4 Juin 2008 à 14h00

Pour valider les inscriptions sur Internet, il est indispensable que la date du certificat médical soit renseignée.

Ces inscriptions indiquent la classe du bateau concerné en commençant par le rameur de pointe, finissant par le chef de nage.

Aucun autre engagement ne sera accepté.

#### DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de 9.60€ par siège inscrit pour les clubs des ligues de Normandie, Pays de Loire, Centre et Bretagne (la LIFA règle pour ses clubs directement à la Zone). Chèques libellés à l'ordre de « la Ligue Aviron Zone Ouest ». Le montant des droits d'engagements doit impérativement être réglé avant la réunion des délégués.

#### ATTENTION AU REGLEMENT DES CHAMPIONNATS :

Suivre les dispositions particulières de l'annexe 10 dans le règlement intérieur de la FFSA.

## EQUIPAGES MINIMES

Les rameurs minimes doivent être titulaires du brevet de rameur OR «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs minimes est fixée au mercredi 4 juin à 12h00.

## COURSES

### MINIME sur 1000 m

Course n°01	2 de couple féminin	FM 2X
Course n°02	1 de couple féminin	FM 1X
Course n°03	4 de couple avec barreur féminin	FM 4X+
Course n°04	8 de couple avec barreur féminin	FM 8X+
Course n°05	2 de couple masculin	HM 2X
Course n°06	1 de couple masculin	HM 1X
Course n°07	4 de couple avec barreur masculin	HM 4X+
Course n°08	8 de couple avec barreur masculin	HM 8X+

### CADET sur 1500 m

Course n°09	4 de pointe avec barreur féminin	FC 4+
Course n°10	2 de couple féminin	FC 2X
Course n°11	2 de pointe sans barreur féminin	FC 2-
Course n°12	1 de couple féminin	FC 1X
Course n°13	4 de couple féminin	FC 4X
Course n°14	8 de couple avec barreur féminin	FC 8X+
Course n°15	4 de pointe avec barreur masculin	HC 4+
Course n°16	2 de couple masculin	HC 2X
Course n°17	2 de pointe sans barreur masculin	HC 2-
Course n°18	1 de couple masculin	HC 1X
Course n°19	4 de pointe sans barreur masculin	HC 4-
Course n°20	4 de couple masculin	HC 4X
Course n°21	8 de pointe avec barreur masculin	HC 8+

## QUALIFICATION MINIMES ET CADETS

**Quotas Nord - Ouest :** Les 6 premiers de zone pour chaque catégorie sont qualifiés pour les Championnats de France.

**Séries qualificatives :** le samedi à partir de 12H30 servira à sélectionner et répartir les partants dans les demi-finales et finales.

de 1 à 6 participants	1 série qualificative 1finale A	L'ordre d'arrivée permet d'attribuer les couloirs pour la finale A.
Plus de 6 participants	Classement au temps	Les 12 premiers en demi-finales, les 12 suivants dans les finales de classement C et D, les autres éliminés.

**Les sociétés des équipages sélectionnés mais qui ne souhaitent pas participer au Championnat de France bateaux courts doivent se présenter au coordinateur de Zone (Vincent GAZAN) après les finales.**

**Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.  
Lors des championnats de Zone à partir de 2 équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.**

## REGLEMENTATION

### **Séries qualificatives**

- Obligatoires pour tous les partants.
- Départ tenu toutes les 5 minutes.
- Il appartiendra aux clubs de fournir les numéros de 1 à 6.
- Les séries qualificatives seront établies de façon aléatoire.
- **Il ne sera pas tenu compte de la rotation des bateaux.**

### **Demi-finales et finales**

- Voir le système de qualification ci-dessus
- Départs tenus toutes les 5 minutes, donnés aux 500m pour les cadets et 1000m pour les minimes.
- Il appartiendra aux clubs de fournir les numéros de 1 à 6.

### **Réunion des délégués et forfaits :**

- **Réunion obligatoire des délégués à 11h00 le samedi 14 juin 2008** pour les consignes d'organisation et le dépôt éventuel des forfaits.
- Tous changements ou forfaits devront être déposés par écrit sur imprimé FFSA.

### **Pesée des barreaux :**

- La balance sera mise à disposition le samedi à partir de 11h15 au sein du club de Mantes la Jolie

### **Horaire prévisionnel :**

- Voir la grille horaire

### **Récompense :**

- 1 médaille au premier pour les cadets
- 1 médaille pour les trois premiers pour les minimes
- Le champion de ligue devra être finaliste

**PRESIDENT HAUTE NORMANDIE**

Jacky BLOQUET

**PRESIDENT PAYS DE LA LOIRE**

Hubert BRAUD

**PRESIDENT ILE DE France**

Guy JOUANNO

**PRESIDENT BASE NORMANDIE**

Dominique BEAU

**PRESIDENT CENTRE**

Christian SIBUET

**PRESIDENT BRETAGNE**

Daniel GUENGANT